

La descente policière justifiée par un plan anti-« foreign fighters »

MIGRATION Sept sans-papiers arrêtés lors d'un événement culturel

► L'opération de police au sein de l'ASBL Globe Aroma, vendredi soir, a suscité l'émoi.

► Police et justice évoquent une opération normale.

L'interpellation, dénoncée comme brutale, de sans-papiers lors d'un événement culturel au sein d'une association a suscité une vive émotion dans le milieu artistique. Sept personnes avaient été arrêtées. Dérive sécuritaire ou contrôle habituel ?

1 Les migrants étaient-ils visés ? Officiellement, l'intervention de police, vendredi, au sein de l'ASBL Globe Aroma ne visait en rien des étrangers mais bien l'association. « *Le motif de la visite n'est pas encore très clair pour nous, raconte une responsable de l'association, Els Rochette. Ils se sont présentés comme étant de l'inspection sociale et du SPF Finances. Nous les avons immédiatement amenés dans nos bureaux à l'étage. Et le temps que je redescende, tout le monde avait les mains sur la tête.* » L'opération qui a mobilisé une trentaine de personnes – dont 15 policiers communaux, sept fédéraux et des représentants de l'inspection régionale du travail, de l'Onem et du SPF Finances – a été menée dans le cadre du « projet Belfi ». Ce projet, lancé fin 2014, s'attaque normalement à la fraude sociale des... *foreign fighters*. Elle permet aussi dans ce cadre de cibler des ASBL « qui ont attiré l'attention des autorités dans le contexte du départ des jeunes belges pour rejoindre les rangs de certains groupes djihadistes en Syrie, et qui ne respectent pas leurs obligations » : non-dépôt des bilans, bilans frauduleux, absence de liste des membres ou de compte rendu des assemblées générales.

2 La police a-t-elle outrepassé son rôle ? Techniquement,

les policiers ont joué leur rôle. Peu importe l'objet de l'intervention de l'inspection sociale, ils ont la possibilité de mener des contrôles d'identité une fois sur place et de procéder à des arrestations administratives de personnes sans papiers. « *C'est d'ailleurs assez commun sur des interventions de l'inspection sociale, puisque cela porte souvent sur du travail au noir, reconnaît un policier. Mais lorsque les*

sans-papiers sont déjà victimes, on oublie souvent de les signaler à l'Office des étrangers. » Dans les différents services concernés, on s'étonne de l'indignation suscitée par l'intervention, alors que tant les acteurs présents que le protocole suivi correspondent aux opérations habituelles.

Le timing et la façon de procéder cependant interrogent. D'après la responsable de l'association, Els Rochette, les policiers ont immédiatement procédé aux contrôles d'identité de toutes les personnes présentes. « *Dans le cadre d'un contrôle dans l'horeca, on n'aurait jamais contrôlé les clients. C'est très bizarre quand on y pense* », relève une bénévole du Collectif contre les rafles et les expulsions (Crer). L'association dénonce l'instrumentalisation de l'inspection sociale dans la chasse aux sans-papiers.

« *On peut discuter de la manière mais sur le fond, on a le sentiment d'avoir fait notre travail, c'est difficile de voir qu'on dénonce cela comme une atteinte à l'Etat de droit.* poursuit le policier. *Maintenant, c'est une question qui est plus politique que technique, si ça pose un problème, c'est la loi qu'il faut changer.* »

3 Qu'en pense la Ville ? La descente de police qui a visé l'ASBL Globe Aroma vendredi dernier soulève une vague de protestations (nos précédentes éditions) et une montagne de questions... En tout cas, c'est vrai à la Ville de Bruxelles, sur le territoire de laquelle se situe l'ASBL visitée, où, quatre jours après les

faits, on ne démêle pas encore le vrai du faux. Philippe Close, bourgmestre, a commandé une enquête. Les conclusions sont attendues pour lundi prochain. Karine Lalieux, échevine de la Culture et bourgmestre faisant fonction (Philippe Close est à l'étranger), avait contacté vendredi soir les responsables de Globe Aroma (une convention de trois ans lie l'ASBL culturelle à la Ville) juste après les faits, puis s'est adressée, vendredi soir toujours, au chef de corps de la police communale, sollicité, on l'a dit, afin de faire la lumière sur le déroulement des opérations. La police locale est intervenue, apparaît-il à stade, « *en soutien* » de la fédérale, comme cela se passe généralement, et mécaniquement.

Mais sur la portée de l'intervention, la manière et l'objectif précisément, on s'interroge. D'où l'enquête et le rapport lundi prochain. La Ville attend de voir. On confie juste aujourd'hui : « *Avoir ciblé cette ASBL, Globe Aroma, c'est curieux.* » Et on concède : « *Il faudra revoir les procédures à l'avenir* », s'agissant notamment de l'engagement des policiers communaux dans ce genre d'opération.

4 Qu'en dit le gouvernement ?

Du côté du gouvernement fédéral ? On attend là aussi le rapport sur ce qui s'est concrètement passé. Mais on confirme la politique suivie.

Non, explique-t-on, il n'y a pas eu d'instructions du conseil des ministres visant à systématiser, dans les associations s'occupant de sans-papiers, les opérations comme celle de vendredi soir à Globe Aroma.

Mais oui, « *on assume la politique menée : il y a une difficulté réelle avec le phénomène des transmigrants, ces personnes en situation irrégulière qui ne veulent pas demander l'asile en Belgique ; depuis le mois d'août dernier, il y a une démarche pour interpellier les personnes en séjour illégal. Que les migrants demandent l'asile et rentrent dans le cadre de l'Etat de droit.* » ■

D.Ci, Ma.D et L.K.

LES ASSOCIATIONS INQUIÈTES**« Ils vont désormais chercher les gens partout »**

Des associations qui ont dans leur public des personnes en situation de séjour illégal, il en existe beaucoup, actives dans le secteur culturel, comme Globe Aroma, mais pas uniquement. Cours de langue, soins psychomédico-sociaux... Le tissu associatif agit à plusieurs niveaux. L'intervention policière de vendredi inquiète. « Même si l'objectif officiel n'était pas d'arrêter des sans-papiers, c'est au final ce qui s'est passé », déplore Sophie Devilé, du Ciré, Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers. « Cibler cette association, c'est une manière d'intimider les sans-papiers. Réforme de la procédure d'asile, de l'aide médicale urgente, visites domiciliaires, projet de loi anti-squat, ce sont autant de manières détournées mais cohérentes entre elles de lutter contre

des personnes que le gouvernement juge indésirables », déplore-t-elle.

Alain Vanoeteren dirige l'association Ulysse, un service de santé mentale spécialisé dans l'accompagnement des personnes exilées, basé à Bruxelles. Parmi les 250 personnes qui y ont un dossier ouvert, un tiers n'a pas de papiers. Et pour la plupart, elles sont en Belgique depuis longtemps. Il constate la pression qui s'accroît sur ces personnes. « Ce qui s'est passé vendredi l'illustre : ils vont désormais chercher les gens partout. Il y a de moins en moins de sanctuaires. Demain, ce sera peut-être au tour des centres de soins. Or, si ces personnes ne peuvent plus se distraire, se former, se soigner, on diminue les lieux de sociabilité », s'inquiète-t-il.

C.D.P.